



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2024-2025
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 24-25-320	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAUL-GÉRIN-LAJOIE PROCÈS-VERBAL de la rencontre du conseil d'établissement tenue le mercredi 18 septembre 2024, à 18 h 30, dans la salle de conférences. ÉTAIENT PRÉSENTS Pierre Berniqué, représentant des entreprises et président Gabrielle Bisson, représentante sociocommunautaire Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel via Teams Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien Stéphan Guénette, représentant du personnel enseignant Bruno Lalonde, représentant du personnel enseignant Geoffrey Lopez, représentant des élèves Martin Thauvette, représentant des entreprises et vice-président ÉTAIT ABSENTE Valérie Belleau, représentante des élèves PARTICIPAIT ÉGALEMENT Guy Coutlée, directeur du Multicentre 1. Mot de bienvenue Guy Coutlée souhaite la bienvenue aux membres et les remercie d'être présents à cette première rencontre. M. Coutlée animera la rencontre jusqu'au point 4. 2. Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Bruno Lalonde et résolu : Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 3. Présentation des nouveaux membres Il est convenu de faire un tour de table afin que chaque membre se présente. 4. Élection d'un président ou d'une présidente Nancy-Ann Dorais informe les membres que Pierre Berniqué accepte de poursuivre en tant que président du conseil d'établissement. Il est prêt, toutefois, à laisser la présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction. Nancy-Ann Dorais nomme les membres qui peuvent occuper cette fonction.
--------------	---

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement 2024-2025

du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 24-25-322	Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que Pierre Berniqué soit le président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ 24-25-323	5. Élection d'un vice-président ou d'une vice-présidente Nancy-Ann Dorais informe les membres que Martin Thauvette accepte de poursuivre à titre de vice-président. Il est prêt, toutefois, à laisser la vice-présidence si un autre membre souhaite occuper cette fonction. Nancy-Ann Dorais nomme les membres qui peuvent occuper cette fonction. Il est proposé par Gabrielle Bisson, secondé par Stéphan Guénette et résolu : Que Martin Thauvette soit le vice-président du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2024-2025. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ 24-25-324	6. Nomination d'un ou d'une secrétaire Guy Coutlée informe les membres que Nancy-Ann Dorais accepte de poursuivre à titre de secrétaire du conseil d'établissement. Les membres sont d'accord à ce qu'elle poursuive. 7. Adoption du procès-verbal du 5 juin 2024 Il est proposé par Martin Thauvette, secondé par Marie-France Caron et résolu : Que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 5 juin 2024 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 8. Suivi au procès-verbal du 5 juin 2024 Point 14 – Questions diverses : Guy Coutlée informe les membres que les travaux de réaménagement de la salle de regroupement sont presque terminés. Les membres vont visiter la salle. 9. Règles de régie interne Nancy-Ann Dorais présente les règles de régie interne aux membres. Le document sera envoyé par courriel aux membres. Nancy-Ann Dorais demande aux membres s'ils ont des questions. Aucune question. 10. Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts Nancy-Ann Dorais présente le formulaire de déclaration de conflits d'intérêts. Les membres doivent remplir le formulaire et le remettre à Mme Dorais.

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement 2024-2025

du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 24-25-325	11. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement Nancy-Ann Dorais informe les nouveaux membres de la formation obligatoire pour les membres d'un conseil d'établissement. La formation est sous forme de capsules. Mme Dorais va envoyer le lien des capsules aux nouveaux membres. 12. Prévisions budgétaires Guy Coutlée présente et explique le budget prévisionnel 2024-2025 pour le centre. Le budget prévisionnel est basé sur 430 ETP (élèves à temps plein). Il est proposé par Bruno Lalonde, secondé par Stéphan Guénette et résolu : Que le budget prévisionnel 2024-2025 du centre soit adopté tel que déposé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ 24-25-326	13. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement Guy Coutlée informe les membres que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement est de 1 000 \$ pour l'année scolaire 2024-2025. M. Coutlée rappelle aux membres que depuis sept ans, le budget a servi à aider des élèves dans le besoin par la remise de cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence. Il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Gabrielle Bisson et résolu : Que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement de 1 000 \$ pour l'année scolaire 2024-2025 soit remis aux intervenantes du bureau d'aide à la réussite afin qu'il serve à venir en aide aux élèves dans le besoin (ex. : cartes-cadeaux pour de l'épicerie ou de l'essence). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 14. Nouvelles cohortes 2024-2025 Guy Coutlée confirme que tous les groupes visés ont débuté avec le nombre d'élèves maximum. 15. Lettres de remerciements Nancy-Ann Dorais informe les membres qu'une lettre de remerciements sera envoyée à Alexandre Fortin, représentant des élèves l'an dernier. 16. Calendrier des rencontres 2024-2025 Nancy-Ann Dorais présente le calendrier des rencontres 2024-2025 17. Date de la prochaine rencontre le 20 novembre 2024 Pierre Berniqué informe les membres que la prochaine rencontre aura lieu le 20 novembre 2024.



PROCÈS-VERBAL
du conseil d'établissement 2024-2025
du centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie

CÉ 24-25-327	18. Questions diverses Geoffrey Lopez souhaite avoir des éclaircissements au sujet de la mesure « Accroche-toi en FP ». Guy Coutlée donne des précisions. Geoffrey Lopez mentionne qu'il apprécie vraiment les changements dans les salles de regroupement et remercie la direction. 19. Clôture de la séance Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Nancy-Ann Dorais, secondé par Martin Thauvette et résolu : Que la séance soit levée à 19 h 35. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ _____ Pierre Berniqué, président d'assemblée _____ Guy Coutlée, directeur du Multicentre
---------------------	--